

République Française
Département : TARN
Arrondissement : Albi
CESTAYROLS - COMMUNE

Séance du jeudi 27 mars 2025

Délibération N° DE_2025_005BIS

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	8	10
Date de la convocation : 14/03/2025		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-sept mars deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Jean DERRIEUX.

Présents : Jean DERRIEUX, François JONGBLOET, Francis BERNADOU, Annie OHRESSER, Philippe BEGLIOMINI, Amélie GALAND, Claude THILLIEZ, Geneviève DELRIEU

Représentés : Stéphanie CALMELS représentée par Amélie GALAND, Bernard GISQUET représenté par Annie OHRESSER

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Geneviève DELRIEU est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération sur le budget primitif - Commune de Cestayrols 2025 - Annule et remplace pour erreur matérielle la Délibération DE_2025_005

POUR MODIFICATION SUITE A ERREUR MATÉRIELLE

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2025 de la Commune de Cestayrols,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DÉLIBÉRÉ ET DÉCIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Cestayrols pour l'année 2025 présenté par son Maire,

DE_2025_005BIS

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 873 743,53

En dépenses à la somme de : 873 743,53

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	99 500
012	Charges de personnel, frais assimilés	120 500
014	Atténuations de produits	10 660
042	Section à section	137 412,87
65	Autres charges de gestion courante	44 340
66	Charges financières	16 000
67	Charges spécifiques	1 304,16
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		429 717,03

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	98 188,65
013	Atténuations de charges	17 000
042	Section à section	30 526,5
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 000
73	Impôts et taxes	43 300
731	Fiscalité locale	106 000
74	Dotations et participations	87 200
75	Autres produits de gestion courante	42 000

76	Produits financiers	1,88
77	Produits spécifiques	500
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		429 717,03

SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	143 000
040	Section à section	30 526,5
303	TRAVAUX AMENAGEMENT COEUR DU BOURG	130 000
304	TRAVAUX SALLE DES FETES 2021	17 500
306	TRAVAUX NOTRE DAME DE ROUMANOU PORC	123 000
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		444 026,5

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	34 350
001	Solde d'exécution section investissement	85 133,63
040	Section à section	137 412,87
303	TRAVAUX AMENAGEMENT COEUR DU BOURG	122 230
304	TRAVAUX SALLE DES FETES 2021	6 200
306	TRAVAUX NOTRE DAME DE ROUMANOU PORC	58 700
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		444 026,5

ADOpte A LA MAJORITÉ

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Jean DERRIEUX
Président de séance

Geneviève DELRIEU
Secrétaire de séance

